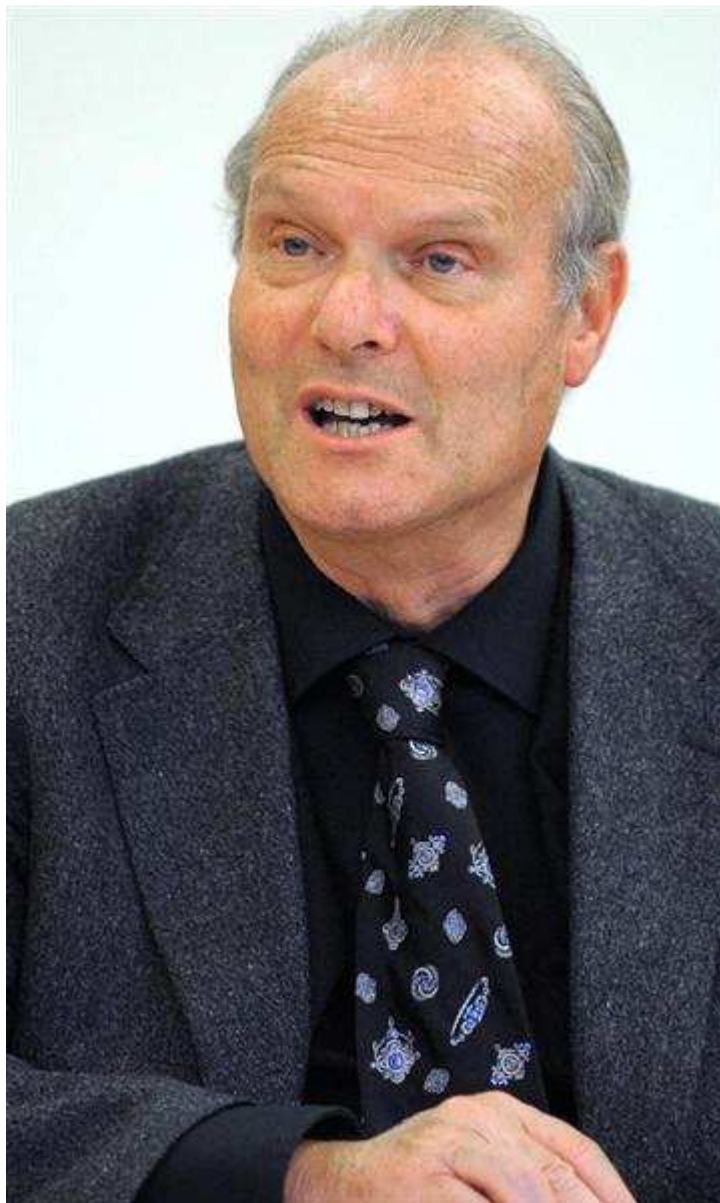


RENCONTRE AVEC Israël Nisand, Professeur gynécologue-obstétricien.

Mères porteuses : Il n'y a des demandes audibles et d'autres pas

Publié le 17/01/2012 à 06:00



Le professeur Israël Nisand. Photo Frédéric Florin/AFP

Êtes-vous souvent confronté à des demandes exagérées de futurs parents ?

Non, à peine une ou deux par an. Les Français sont très raisonnables. Ils ne confondent pas les enfants avec des objets. Les parents ne veulent pas un enfant parfait, ils veulent juste un enfant en bonne santé.

Les lois de bioéthique vous semblent-elles suffisantes ?

Elles conviennent très bien pour tout ce qui touche au dépistage prénatal. Mais en matière d'AMP (assistance médicale à la procréation, ndlr), elles vont trop loin dans la régulation.

Personnellement, vous êtes clairement favorable aux mères porteuses...

Pas clairement. Il y a deux situations critiquables : le tout est interdit et le tout est permis. Il est toujours plus raisonnable d'être au milieu. Pour les mères porteuses, il y a des cas qui sont audibles, d'autres pas et des cas qui sont « gris ». Il ne faut pas exporter notre souffrance comme pour les IVG avant qu'il n'y ait une loi et que les femmes partaient se faire avorter à l'étranger. On est alors dans l'hypocrisie pour être propre sur soi.

Quelle est, selon vous, une demande « audible » ?

Celle d'une jeune femme de 28 ans, qui a perdu son utérus après un parcours chirurgical et dont une copine va porter le bébé non pas pour l'argent mais pour rendre service. Soit on a une mère porteuse que l'on paie pour ne plus avoir de comptes à lui rendre, soit on a une femme qui accepte dans l'entourage et qui reste proche de la famille. Il y a des mères porteuses humaines et il y a des mères porteuses inhumaines. Le tout interdit a des effets pervers. Quand on a des sous, on va en Angleterre, où l'on trouve des étudiantes à 15 000 euros, si on en a moins, on va en Ukraine où cela coûte 5 000 euros ou à New Delhi dans un hôtel où des femmes le font pour 300 euros.

Quels autres points vous heurtent dans la législation ?

Le fait qu'un couple soit marié ou ensemble depuis 2 ans soit une garantie de pérennité vient d'être changé et c'est bien. Mais, seuls les couples hétérosexuels sont admis à l'AMP et c'est une stigmatisation du choix de la sexualité. C'est une attitude homophobe transcrite dans la loi.

Quelles prises de positions attendez-vous des candidats à la présidentielle sur ces questions ?

Aucun parti n'a envie de s'en saisir car c'est une machine à perdre des voix. Les derniers états généraux de la bioéthique ont été un simulacre : on a tiré 12 citoyens au sort, on leur a fait un cours et après on a dit que la société était contre les mères porteuses. De qui se moque-t-on ? C'est choquant et injurieux pour les Français. Il faut de vrais états généraux, qu'on réfléchisse vraiment sur ces sujets. Nous sommes dans un pays autoritaire et paternaliste et les gens qui décident pour nous sont souvent influencés par les prélats. Le gouvernement a très bien suivi les conseils de la conférence des évêques. C'est une situation qui me gêne terriblement à titre personnel.

Propos recueillis par Sylvie Montaron